

CHSCT du 07/09/2020

Compte-rendu

• ORDRE DU JOUR

Plusieurs points étaient à l'ordre du jour de ce CHSCT :

La création du SGC (Service Gestion Comptable) Coeur d'hérault :

Tous les agents concernés sauf un ont eu un entretien individuel et ont assisté à une réunion collective en février dernier.

Sur les conditions de vie au travail, tous les bureaux seront renouvelés et l'éclairage remis aux normes. Les postes de travail de l'entrée seront occupés, parfois seulement, par 3 CDL (Conseillers aux Décideurs Locaux).

Une sirène d'alarme incendie supplémentaire a été installée.

La CGT a voté contre : ce type d'opération NRP constitue un recul de nos missions, un abandon du service public de proximité. Nous sommes opposés au NRP (Nouveau Réseau de Proximité).

Relogement de la trésorerie de Sète municipale dans les locaux du CFP de Sète :

Afin d'économiser 95 000 € de loyer annuel, la direction s'est lancée dans la réinstallation de la trésorerie Sète municipale au sein de l'immeuble domanial du Centre des Finances Publiques.

Une 2ème réunion collective des agents du poste est envisagée, la 1^{re} ayant eu lieu au mois d'août avec un effectif incomplet.

La CGT a voté contre pour les mêmes raisons que le point précédent (Stop au NRP !)

Travaux de mise en sécurité incendie du site de Chaptal :

Le bailleur, la Caisse d'Épargne, est contraint de procéder à la mise aux normes de sécurité des bâtiments de Montpellier Chaptal.

La durée des travaux est estimée à 10 mois : 1 mois et demi par niveau hors présence des agents.

Des services devront déménager provisoirement dans d'autres bureaux domaniaux ou locatifs.

Certains travaux seront effectués la nuit et le week-end pour éviter au maximum les nuisances sonores pour les divers occupants.

Ce dossier à l'heure actuelle manque de précisions. Nous serons attentifs à son suivi.

Budget CHSCT 2020 :

La CGT a voté en faveur :

- de l'achat de tables extérieures en bois pour le site de Lunel
- de lampadaires pour des services de la Direction (Comptabilité, CSRH)

La CGT a de nouveau proposé le financement de distributeurs de gel hydroalcoolique.

Point sur les formations 2020 :

L'ISST, vu le contexte sanitaire, est réservé quant aux formations SST (Secouriste Sauveteur du Travail). Une réflexion est ouverte sur le sujet, qui doit associer les médecins de prévention et l'ISST à la prise de décision.

Pour le Forum théâtre sur « le stress au travail » nous avons proposé sa tenue en extérieur, ce qui est à l'étude.

Le Président est favorable à la tenue de cette formation.

Il préconise de maintenir, autant que possible et dans le respect des normes en vigueur, les formations prévues comme un signe fort en direction des entreprises fortement impactées par le contexte actuel.

Nous avons enfin évoqué en questions diverses les travaux à la paierie départementale (climatisation / chauffage) et à la trésorerie de Mauguio (accessibilité personne à mobilité réduite).

Quant à la crise sanitaire, l'ISST nous a exposé la doctrine sur le port du masque.

Ce dernier est obligatoire. Les seules exceptions concernent les agents en bureau individuel ou produisant un certificat médical circonstancié.

Ces derniers seront donc éligibles au télétravail ou positionnés en bureau individuel.

Pour les autres, des pauses seront possibles dans des lieux privatifs (espaces de repli) ou à l'extérieur.

Le prochain CHSCT aura lieu durant la 1^{re} quinzaine d'octobre 2020.